

COMMUNAUTE DE COMMUNES

DE LA CHAMPAGNE CONLINOISE & DU PAYS DE SILLE

4, rue de Gaucher - 72240 CONLIE

**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL de COMMUNAUTE**

L'an deux mille vingt-trois, le onze décembre à 18h00, le conseil communautaire de la Champagne Conlinoise et du Pays de Sillé, légalement convoqué le 05 décembre 2023, s'est réuni au pôle intercommunal à Conlie en séance publique sous la présidence de Madame Valérie RADOU, Présidente de la 4CPS.

Etaients présents : Vincent HULOT, Christian LEMASSON, Valérie RADOU, Sylvie BOULLIER, Dominique AMIARD, Jean-Paul BLOT, Chantal BEZANNIER, Sonia MOINET, Jean-Jacques OREILLER, Fabienne RIVOL, Martine COTTIN, Daniel LEFEVRE, Jean-Claude LEVEL, Jean-Paul BROSSARD, Pascal LEBRETON, Hugues BOMBLED, Stéphane BRUNET, Thierry DUBOIS, Mikaël FOUCHARD, Alain HORPIN, Loïc CHAUMONT, Gérard GALPIN, Josiane GARREAU, Éric POISSON, Claire PECHABRIER, Michel PATRY.

Absents excusés (pouvoir) : Mikaël JUPIN, Patrice GUYOMARD (*qui a donné pouvoir à Chantal BEZANNIER*), Killian TRUCAS (*qui a donné pouvoir à Mikaël FOUCHARD*), Nathalie PASQUIER-JENNY, Laurence DUBOIS.

Nombre de conseillers en exercice : 31

Nombre de conseillers présents ou représentés : 28

Nombre de votants : 3

Tarifs SPANC 2024

Dans le cadre de l'entente intercommunale entre la CC Loué / Brulon / Noyen (CCLBN) et la 4CPS, il est proposé de maintenir les tarifs actuellement facturés aux usagers dans le cadre des contrôles obligatoires du service public d'assainissement collectif (SPANC). La CCLBN ne devrait pas changer ses conditions tarifaires.

Contrôle de bon fonctionnement	118 €
Contrôle conception (neuf / réhabilitation)	160 €
Contrôle de bonne exécution (neuf / réhabilitation)	160 €
Contrôle cession immobilière	208 €
Contrôle de bonne déconnexion	103 €
Visite complémentaire	98 €

Comme convenu par la convention de mutualisation entre la 4CPS et la Communauté de communes Loué / Brulon / Noyen, et après avis de la commission « Environnement », il est proposé de maintenir les tarifs du SPANC par rapport à l'année dernière.

Le conseil communautaire valide à l'unanimité la grille tarifaire et fixe comme suit les tarifs des contrôles SPANC à compter du 1er janvier 2024.

PRESTATIONS	Tarifs du SPANC 2024
CONTRÔLE DE BON FONCTIONNEMENT	118 €
CONTRÔLE CONCEPTION (NEUF / REHABILITATION)	160 €
CONTRÔLE DE BONNE EXECUTION (NEUF / REHABILITATION)	160 €
CONTRÔLE CESSION IMMOBILIERE	208 €

en date du CONTRÔLE DE BONNE DECONNEXION ACTE : 2023173	103 €
VISITE COMPLEMENTAIRE (Bonne exécution)	98 €

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,
La Présidente,

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal Administratif de Nantes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.